

UN1TÉ

POLICIERS ADJOINTS Heures Supplémentaires Exceptionnelles



Alors que le décret du 6 juillet 2024 permet aux P.A d'être rémunérés pour les Heures Supplémentaires générées durant la période JOP, les dernières interrogations portent sur la déclaration des revenus 2024.

H.S.E EXONÉRÉES OU PAS ?

UN1TÉ interroge la DGFIP et vous répond :

**« Le plafond d'exonération s'applique
aussi aux policiers adjoints »**

*Référence Article 81 quater, Version en vigueur depuis le
18 août 2022, modifié par LOI n°2022-1157 du 16 août
2022 - art. 4 (V)*

► **Le montant de salaires versés au titre des heures
supplémentaires ou complémentaires exonérées
doit être indiqué lignes 1GH à 1JH.***

*Ce montant est malgré tout retenu pour le calcul du revenu fiscal de référence.



UN1TÉ L'INFORMATION VÉRIFIÉE.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS FORCES AFFILIÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

13/05/2025